

Invitation

Vincent NAULET,

Président du Syndicat des Bassins du Négron et du Saint-Mexme – Vienne aval et affluents (SBNM)

Martin GUTTON,

Directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

Et les signataires du Contrat territorial ont le plaisir de vous convier au lancement du :

Contrat Territorial¹ Négron, Saint-Mexme-Vienne aval 2021-2023

[Le mercredi 2 Février à 9h30, salle des fêtes de MARCAY \(37\) \(plan d'accès ci-joint\)](#)

Accueil café prévu dès 9h

Paire de bottes conseillée : visite découverte de travaux « cours d'eau » prévue à proximité



Reméandrage du Comprigny à Marçay (octobre 2021)

¹ Le contrat territorial est un outil de l'agence de l'eau. Il acte l'engagement du Syndicat des Bassins du Négron et du Saint-Mexme et de ses partenaires pour réaliser des actions en faveur de l'amélioration de la qualité des cours d'eau & l'amélioration qualitative et quantitative des ressources en eau dans les trois prochaines années.

en présence de :

Gaëlle LAHOREAU, vice-Présidente de la Région Centre-Val de Loire ou par délégation, son représentant

Alain ROUSSET, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine ou par délégation, son représentant

Valérie GERVÈS, vice-Présidente du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire ou par délégation, son représentant

Alain PICHON, Président du Conseil Départemental de la Vienne ou par délégation, son représentant

Jean-Luc DUPONT, Président de la Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire ou par délégation, son représentant

Henry FREMONT, Président de la Chambre Départementale d'Agriculture d'Indre-et-Loire ou par délégation, son représentant

Philippe TABARIN, Président de la Chambre Départementale d'Agriculture de la Vienne ou par délégation, son représentant

Magali SAVATON, Présidente du Groupement des Agriculteurs Biologiques et Biodynamiques de Touraine, ou par délégation, son représentant

Sylvie DULONG, Présidente de la FRAB Nouvelle-Aquitaine ou par délégation, son représentant

François BOCK, 1^{er} vice-Président de l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne ou par délégation, son représentant

Jacky MARQUET, Président de la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques d'Indre-et-Loire ou par délégation, son représentant

Pierre RICHARD, Président de la Société d'Etudes, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine ou par délégation, son représentant

Valérie BOUCHAUD-VOLLEAU, Présidente du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine – Val de Loire ou par délégation, son représentant

Les signataires qui s'engagent aux côtés du Syndicat et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne :



Réponse souhaitée avant le mercredi 26 janvier auprès de ml.albert@cc-cvl.fr; 02 47 95 95 29

PLAN D'ACCES

<https://www.viamichelin.fr/web/Cartes-plans?address=8%20rue%20de%20la%20Fontaine%2037500%20marcay%2C%20France>

Salle des Fêtes de la Mairie de MARCAY
8 rue de la Fontaine 37 500 MARCAY

